

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 21 (1929)
Heft: 8

Artikel: Tâches nouvelles
Autor: Grospierre, Achille
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-383740>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Revue syndicale suisse

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

21^{me} année

AOUT 1929

N° 8

Tâches nouvelles

Par *Achille GrosPierre*.

La position entre syndicats patronaux et ouvriers suisses est caractéristique, elle équivaut à celle des chiens de faïence!

Face à face, sans bouger!

Divergences politiques, méfiance, antagonisme et surtout incompréhension sont autant de motifs expliquant cette froideur.

L'hostilité chez les patrons prend naissance dans le courant de la politique antisocialiste nationale et internationale. Il y a en politique parallélisme entre la ligne de conduite patronale dans chaque pays, comme il y a accord parfait sur le plan international dans la lutte livrée à la classe ouvrière.

En tout, l'entente complète des délégués patronaux au Bureau International du Travail confirme cette règle. Le programme patronal se condense sur un seul point: solidarité dans la lutte de classe.

La coordination de la pensée et de l'effort chez les employeurs est portée depuis une dizaine d'années contre l'envahissement de la puissance syndicale ouvrière. Les moyens sont connus.

Refus systématique de traiter avec les représentants ouvriers, création de services spéciaux, tels que, allocations familiales, caisse de pension pour vieux serviteurs et diverses œuvres sociales de charité relativement coûteuses.

Comme dérivation: groupements ouvriers opposés et connus, chrétiens sociaux et autres. De plus ce programme a rencontré un appui aussi imprévu qu'inespéré dans le communisme révolutionnaire russe. En ajoutant le chômage subi dans toutes les industries européennes dans la crise d'après-guerre, on aura ainsi une image globale des éléments destructeurs du syndicalisme ouvrier.

La pensée patronale, nourrie de tous ces espoirs, se fortifia, grandit et devint dogme. Le dogme antisocialiste, le dogme anti-syndical dominèrent depuis 1920 et inspirèrent un mouvement de réaction absolument sérieux. Il paralysa net le sentimentalisme social né de la guerre.

Mais le but primordial qu'on se proposait, soit la destruction des forces syndicales ouvrières, est-il atteint?

Nullement! Est-ce fait pour étonner?

Lucien Romier explique notre temps avec beaucoup de perspicacité et résumant les causes qui poussent les hommes, patrons et ouvriers, vers la coalition il écrit: « L'individualisme exprime l'égoïsme et l'égoïsme l'opportunisme. » Il dit fort bien des choses fort justes.

Toutefois, la finalité du syndicalisme se perçoit par un nombre toujours plus considérable d'individus. Les salariés ont une vision améliorée de leur faiblesse extraordinaire en face d'une puissance dépassant de beaucoup la leur et celle des patrons, même groupés, qui est constituée par le capital anonyme international.

Les uns et les autres, patrons et ouvriers, Etat et bourgeois, sont dominés par cette force moderne qu'est la finance incorporée étroitement et universellement dans l'économie.

Même l'égoïsme et l'opportunisme des individus en sont influencés, personne n'y échappe et tout le monde lui paye son tribut d'une manière ou d'une autre.

Il n'est pas jusqu'à la Révolution soviétique qui croyait avoir terrassé l'hydre qui ne subit sa loi toujours.

Cette emprise du capitalisme sur l'ensemble du monde et sur la révolution bolchéviste nous indique que nous devons évoluer dans les lois de l'économie capitaliste plutôt que de rester inactif en rêvassant après un autre système révolutionnaire sur les débris du communisme.

Le syndicalisme ouvrier s'est-il révélé capable de supporter les coups portés par le patronat international, les coups portés par les syndicats jaunes, les coups portés par les communistes et le fascisme et avant tout des coups terribles portés par les crises décimantes du chômage qui ont secoué les industries européennes?

On en conviendra, les ennemis étaient nombreux et de taille.

Aussi est-il intéressant d'établir ce bilan.

En 1925, après la compression des effectifs due à l'ensemble des causes citées plus haut, la Fédération internationale comptait 13,366,387 membres. En 1926, la régression continue aboutissant au chiffre de 12,839,174. En janvier 1928, on obtient 13,144,225. La montée s'accroît et se termine fin 1928 par un total de 19,377,448 ouvriers organisés adhérant à la tendance syndicale générale de l'ouvrier européen.

Ce bilan prouve deux choses: que la destruction des syndicats ouvriers, même avec les moyens les plus modernes, aidée des circonstances les plus favorables, est impossible; puis, que leur développement normal n'est pas entravé, malgré la coexistence des adversaires les plus résolus. *

* La dictature fasciste et communiste elles-mêmes n'ont pas osé supprimer les syndicats. Elles se sont servies de cette force en vue de leurs projets, mais le syndicalisme ouvrier sera debout quand les dictatures seront finies.

Il est donc permis de conclure que les mouvements de régression ont pour cause bien davantage les grandes crises industrielles que les luttes entreprises directement par les adversaires du syndicalisme ouvrier.

Si la puissance patronale se révèle vivante et efficace, la puissance ouvrière s'avère également vitale et durable dans l'équilibre des forces économiques.

Comme l'image de l'Europe économique n'est qu'un exemple agrandi de chaque pays, il en est naturellement de même pour la Suisse. Le mouvement patronal se renforce sans cesse; le syndicalisme ouvrier s'affirme avec toujours plus de capacité. Les dogues de faïence continueront-ils à se fixer des yeux sans bouger?

Ces forces ne seront-elles créées, maintenues, développées, agrandies en vue seulement des grèves ou des lock-outs? Ou peut-on entrevoir leur utilisation pour de nouvelles tâches?

Nous sommes loin d'avoir épuisé le contenu et les possibilités du syndicalisme.

La période de guerre a duré déjà plus de 40 ans.

Elle aboutit au relèvement des salaires, à la diminution du temps de travail, aux meilleures conditions d'hygiène dans les usines, à la protection en cas d'accident, aux assurances-chômage, aux vacances payées, et se terminera par l'assurance-vieillesse et invalidité.

Ce résultat énorme a été acquis sans que l'organisation possédât la majorité des salariés.

D'autre part, l'internationalisme est un fait acquis, pratiqué, il suit les échanges de produits, il y a une politique internationale, comme il y a une politique nationale. Le mot et la chose sont admis et n'effrayent plus personne, le monde ne forme plus qu'un seul grand marché où se débattent l'ensemble des affaires. L'internationalisme a abouti à la Société des nations.

Sur le terrain international comme en chaque pays, le programme « de guerre », le programme « révolutionnaire » est épuisé. Il faut maintenant un programme de paix.

D'ailleurs, le temps de guerre, empressons-nous de le dire, n'a pas été funeste à l'activité économique suisse.

En 1899, nos exportations totales s'élevaient à 796 millions de francs. En 1928, elles passent à 2 milliards 34 millions. Même en ergotant sur la valeur du franc, la différence est telle qu'on ne saurait nier l'évidence du développement énorme de notre activité économique.

Les syndicats ouvriers ayant eu pour effet de provoquer l'augmentation de la capacité d'achat des consommateurs, c'est la production qui en a largement profité. La relation entre le syndicat ouvrier et la prospérité générale est indiquée dans les tableaux suisses d'exportation.

Les vieilles conceptions du XVII^{me} et XVIII^{me} siècle établissant comme loi que la prospérité industrielle dépendait de la misère du prolétariat, ont été tuées par le syndicalisme ouvrier.

Puisque nous savons cela, puisque la lutte entre organisation patronale et ouvrière ne peut plus aboutir à l'écrasement de l'une ou de l'autre, il est inutile de se livrer des luttes coûteuses entre les deux parties pour des petits buts.

Ces puissances étant établies et reconnues, doivent s'entendre et régler leurs rapports.

Qu'on ne parle pas ici de ces systèmes créés dans les nuages, tels que « corporations » et autres systèmes de pure fantaisie.

Les syndicats patronaux et les syndicats ouvriers existent. Ils adhèrent d'un côté comme de l'autre à des organisations centrales suisses.

D'emblée nous éliminons tous les petits parasites sortis des laboratoires politiques.

Une force patronale unique.

Une force ouvrière unique.

Les salariés ne pratiquent pas le petit jeu des divisions. Indirectement, sans doute, mais activement, ils ont collaboré aux groupements des forces patronales. C'est d'ailleurs leur intérêt comme celui de l'économie.

Le premier point pour réaliser un programme de paix est de créer un contact régulier entre les groupements patronaux et ouvriers.

Ils doivent, sur des problèmes qui les intéressent dans la même proportion, échanger objectivement leurs conceptions et trouver la solution juste dans l'intérêt général.

L'intérêt particulier des patrons comme l'intérêt particulier des ouvriers est, par exemple, que l'industrie d'un pays soit prospère.

Les lois se rapportant au commerce, à la production, au travail, doivent constituer le terrain favorable à l'éclosion de la compréhensibilité réciproque. Ce contact fréquent et de source légale fera le plus naturellement du monde tomber la plus grosse part des préventions mutuelles.

Le moyen pratique, nous le voyons dans la création par les pouvoirs publics d'un « conseil économique national », constitué de représentants patronaux et ouvriers. Cet organisme officiel aurait à donner son avis en dehors de toute influence des partis politiques sur les problèmes touchant l'économie du pays.

Les conceptions du patronat tout comme celles des salariés, de l'idée de lutte passent à l'idée productrice et économique. Sous des responsabilités particulières et tous selon leurs intérêts, les syndicats accomplissent une mission positive. La lutte de classe n'est pas une invention de source prolétarienne, mais un fait d'ordre économique et social. Elle est due aux intérêts contradictoires qui se glissent, forcément ou naturellement, entre un acheteur et un vendeur, entre un employeur et un employé, entre un producteur et un consommateur.

Le syndicalisme a classé les intérêts contradictoires entre employeurs et employés et la politique entre bourgeois et prolé-

taires. La netteté des positions n'est plus discutable, aussi est-il aisé de connaître la composition même de tout organisme officiel ayant pour but de travailler à rapprocher les éléments.

Il est donc impossible de créer de la confusion sur des positions aussi clairement établies. Le seul résultat à attendre de cet organisme est que les idées justes des patrons, mais incomprises des ouvriers, soient en définitive adoptées, de même que les conceptions sensées des ouvriers rejetées *a priori*, soient à fin de compte acceptées par les patrons.

Ce résultat à lui seul est suffisant pour éviter de nombreux conflits.

De là à passer du programme de guerre regrettable au programme de paix profitable à tous, il n'y a qu'un pas.

Le but serait de préparer le droit nouveau des collectivités. Il y a 40 ans, le prolétariat était une poussière de pauvres diables.

Organisé, comme il l'est aujourd'hui, il représente une force qui lui permet de parler de paix face à face avec le patronat.

La douzième session de la Conférence internationale du travail.

Par *Charles Schürch*.

La douzième Conférence internationale du travail s'est ouverte le 30 mai à Genève.

L'ancien ministre du travail d'Allemagne, M. H. Brauns, a été appelé à la présidence de la conférence. Comme vice-présidents furent désignés MM. Duzmans, délégué gouvernemental de la Lettonie, Tchourschine, délégué patronal de la Yougoslavie, et Thorberg, délégué ouvrier de la Suède.

Le nombre des Etats représentés était de 50 sur 55 membres de l'organisation internationale du travail, c'est le plus fort qui ait été enregistré depuis le début. Ces Etats ont envoyé à Genève 88 délégués gouvernementaux, 37 délégués patronaux, 36 délégués ouvriers et 232 conseillers techniques. La Norvège a envoyé une délégation de 2 délégués gouvernementaux et un délégué patronal, la centrale syndicale de ce pays ayant refusé de désigner un de ses représentants pour prendre part à la conférence.

Les pays n'ayant désigné qu'une délégation gouvernementale sont: Albanie, Bolivie, Colombie, République Dominicaine, Haïti, Honduras, Libéria, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, Salvator, Siam.

N'avaient envoyé aucune délégation: Argentine, Ethiopie, Guatémala, Nouvelle-Zélande, Perse. Cette nomenclature établit nettement toute l'importance accordée par les Etats à l'Organisation internationale du travail. A part l'Argentine, dont la délégation gouvernementale avait fourni l'année dernière la présidence